

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BUDGET 2023 – GARDER LE CAP DANS UN ENVIRONNEMENT AGITÉ

Lutry, le 9 novembre 2022 – Dans un contexte économique, géopolitique et énergétique particulièrement tendu, la Commune de Lutry présente un budget 2023 franchissant pour la première fois la barre des 100 millions de francs, consolidant ainsi son statut de ville désireuse d’offrir des prestations de qualité à sa population. Malgré un déficit attendu de l’ordre de 2.6 millions de francs, notamment dû à l’augmentation des charges péréquatives cantonales et intercommunales, la Commune poursuit une politique d’investissement de l’ordre de 10.5 millions de francs, en particulier pour la rénovation et la construction de bâtiments de son patrimoine administratif et financier.

Pour la première fois de son histoire, la Commune de Lutry affichera plus de 100 millions de francs de charges estimées, une étape soulignant l’éventail de prestations attendues d’une ville en développement.

L’évolution des recettes, et notamment celles liées aux rentrées fiscales, devrait rester solide en 2023. Cependant, l’augmentation des charges de fonctionnement estimée à 5.2 millions de francs, dont près de 80% sont issues de charges cantonales et intercommunales échappant totalement au contrôle de la Municipalité, pourrait malheureusement annihiler les effets de cette progression.

C’est dans ce contexte fluctuant et incertain que la Municipalité présente au Conseil communal un budget 2023 déficitaire de l’ordre de 2.6 millions de francs après allocation aux amortissements et aux réserves obligatoires. Ce déficit est supérieur d’un peu plus d’un demi-million par rapport à celui affiché au budget 2022, en raison essentiellement de la baisse anticipée de la marge des Services industriels. Cette situation devrait mener à une insuffisance d’autofinancement prévisible de CHF 68’000.- pour 2023.

Au chapitre des investissements, devisés à 10.46 millions de francs, 63% seront consacrés au patrimoine administratif, avec notamment le démarrage de l’étude relative au nouveau collège de la Combe, l’aménagement d’un parc au Signal de Bochat, le réaménagement des locaux de la Voirie ou encore la poursuite de l’étude concernant la renaturation de la Lutrive. Quant au patrimoine financier, les investissements (37%) se concentreront notamment sur la fin des travaux de transformation du bâtiment de « la Balance » à Savuit.



Renseignements complémentaires

Le budget 2023 soumis au Conseil communal est accessible sous : www.lutry.ch/rapports

M. Etienne Blanc – Conseiller municipal en charge des Finances et Gérances
etienne.blanc@lutry.ch – M : 079 322 19 92